

La Ville de Carcassonne vous informe :

LES TRAVAUX DE LA 2^{ÈME} TRANCHE SE DÉROULERONT DU 13 FÉVRIER AU 30 JUIN 2023

CHEMINEMENT PIÉTONNIER :



- Maintien des accès sécurisés et balisés aux commerces et riverains
- Balisage des accès piétons, et vigilance particulière de l'entreprise dans les consignes de sécurité auprès des chauffeurs engins, camions..
- Remblaiement à l'avancement ou mise en place de plaques en fonte pour la praticabilité piétonne.
- Déviation du flux touristique au travers du Square Gambetta

STATIONNEMENT DANS LE SECTEUR DES TRAVAUX :

- Les places de stationnement PMR sont maintenues à l'exception de celle existante au niveau de la rue du Pont Vieux.
- Les stationnements réservés « 15 minutes », « commerçants » du Bd Camille Pelletan sont maintenus
- Les 5 stationnements réservés « Auto Ecole » de la rue Georges Brassens sont maintenus.
- L'aire de livraison de la rue Georges Brassens est maintenue
- L'accès au parking de la Résidence « Marcou » se fera uniquement depuis le Bd Camille Pelletan



≡ POUR PLUS D'INFORMATIONS, MERCI DE CONTACTER :

La Direction des Services Techniques de la Ville

Tél : 04 68 77 72 46



www.carcassonne.org



LA VILLE investit pour votre quotidien



Réhabilitation de la rue et du quartier Pont Vieux



≡ **TRAVAUX : 2^{ÈME} TRANCHE**
du 13/02/2023 au 30/06/2023
MONTANT : 1 528 082,98€ TTC

www.carcassonne.org



PLAN DE CIRCULATION ET DÉVIATION TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE DU PONT VIEUX

LÉGENDE

-  Emprise zone de travaux
-  Sens de circulation
-  Balisage circulation de voie

